Image not found or type unknown

Proces verbale d accident usurpation

Par **écorché**, le **12/03/2010** à **00:02**

Bonjour,
J ai eu un accident, et lors de ce dernier j ai était blesser et transportait par les pompier, hors le jour ou je demande le procès verbale d accident je m aperçois qu il et noté dessus qu'aucune victime a était a déplorer donc aucune intervention des pompiers et que je ne souhaite pas porter plainte et je l'aurais aussi signé pour eux il on eu affaire a moi hors j était a l hôpital j ai les preuves de l'hôpital certificat initiale et les certificat des pompiers 11h08 pompier sur les lieux 11h15 sur le constat 11h 25 l'hôpital!!!! je n ai remplie ni constat ni procès.

une courtière en assurances c'est charger de ce dossier et a remplie le procès verbale ainsi que mon constat, sur les lieux de l accident.

Mon véhicule était neuf passer a l épave a cause de cela!! et encore sous crédit!
Garantie protection juridique de souscrit mais jamais mon assurance ma appeler!

Accident dont je ne suis pas responsable je pérsice!
Cher avocat, quand pensez vous?
Car moi j'ai tout compris!!

Merci d avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés